

Burkina Faso

En 2014, le Burkina Faso a réalisé des progrès modestes sur la voie de l'élimination des pires formes de travail des enfants. Le gouvernement a publié une étude sur le travail dangereux des enfants en vue d'actualiser la législation en vigueur et il a établi le Comité national de coordination du Plan d'action national de lutte contre les pires formes de travail des enfants. Il a également adopté la Loi n° 011-2014/AN portant répression de la vente d'enfants, de la prostitution des enfants et de la pornographie mettant en scène des enfants, qui renforce les interdictions existantes concernant l'exploitation sexuelle commerciale des enfants et la pornographie infantile. Toutefois, au Burkina Faso, des enfants sont soumis au travail, notamment dans l'agriculture, et aux pires formes de travail, notamment dans le secteur minier. Les ressources limitées pour l'application systématique de la législation sur le travail des enfants entravent les efforts du gouvernement visant à protéger les enfants des pires formes de travail et l'insuffisance de fonds a fait obstacle à la mise en œuvre des politiques relatives au travail des enfants. En dépit d'un soulèvement en octobre qui a délogé le président de longue date, Blaise Compaoré, le gouvernement a continué de s'attaquer aux questions de travail des enfants.

Au vu de ces conclusions, les mesures suivantes qui permettraient de progresser sur la voie de l'élimination du travail des enfants, y compris de ses pires formes, au Burkina Faso, sont proposées :

Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
Mise en application	Renforcer l'application des lois sur le travail des enfants : <ul style="list-style-type: none"> • En augmentant le nombre d'inspecteurs du travail chargés de faire respecter la législation relative au travail des enfants afin de couvrir la population active de façon adéquate ; • En dispensant des formations supplémentaires sur les questions de travail des enfants, et • En fournissant des ressources et des moyens de transport en quantité suffisante pour permettre aux inspecteurs de mener leurs enquêtes. 	2009 – 2014
	Rendre accessibles au public les chiffres concernant l'application des lois sur le travail des enfants, notamment le nombre d'inspections, de poursuites judiciaires, d'infractions et d'assignations/sanctions imposées, en incluant des données ventilées sur les infractions relatives au travail des enfants.	2009 – 2014
	Ventiler et publier le nombre des plaintes portant sur le travail des enfants reçues par la ligne d'assistance téléphonique gratuite du ministère de l'Action sociale.	2013 – 2014
Coordination	Veiller à ce que tous les comités de coordination soient en mesure de se réunir régulièrement et améliorer les outils de collecte des données.	2014
Politiques gouvernementales	Intégrer les stratégies d'élimination et de prévention du travail des enfants à la Stratégie d'accélération de la croissance et de développement durable et au Plan d'action du ministère de la Jeunesse, de la Formation professionnelle et de l'Emploi.	2013 – 2014
Programmes sociaux	Prendre des mesures pour accroître l'accès à une éducation gratuite et en toute sécurité pour les enfants : <ul style="list-style-type: none"> • En éliminant les frais de scolarité ; • En augmentant le nombre d'enseignants disponibles ; 	2010 – 2014

-
- En accroissant ou en améliorant l'infrastructure scolaire, particulièrement dans les zones rurales ;
 - En élargissant l'accès à l'enregistrement des naissances ;
 - En veillant à ce que les enfants soient à l'abri de violences physiques et sexuelles à l'école ;
 - En assurant que les élèves ne soient pas obligés d'effectuer des corvées pour les enseignants et
 - En offrant à tous les enfants un accès à l'éducation, quelle que soit leur nationalité.

Évaluer l'impact que peuvent avoir les programmes sociaux existants sur la lutte contre le travail des enfants.	2013 – 2014
---	-------------

Amplifier les programmes existants pour lutter contre le travail des enfants dans la production du coton et les mines d'or, et élaborer des programmes pour s'attaquer au travail des enfants dans l'élevage de bétail, le travail domestique, le commerce ambulancier ainsi que les pires formes de travail dans la mendicité forcée et l'exploitation sexuelle commerciale.	2009 – 2014
---	-------------
